

CONSEIL QUARTIER CENTRE

Cette réunion avait pour sujet les incivilités.

Réunion du 03/06/2021 - 18h30

Liste des personnes présentes :

Madame ALLEN Stéphanie (*Parents d'élèves F.C.P.E.*), Madame BORDERIE Anne-Marie, Madame CARRARA Véronique (*Résidences Jean Laurent et Pallu*), Monsieur COSSEC Victor, Monsieur DE LA GORCE Thibault, Madame LE ROUX Catherine (*Cons. Municipale*), Monsieur MAETZ Ludovic (*Maire-adjoint*), Monsieur MOURGUES Didier, Monsieur PAGNOUX Bruno, Madame SANSEAU Pascale, Madame WEISENBURGER Fanny

Liste des personnes absentes :

Monsieur GRIPOIX Thibaut (*Cons. Municipal - Opposition*), Madame MAUGER Pascale (*A.V.E.C. Vous - Association des commerçants*), Madame MICHEL Dominique, Monsieur TISSOT André

• • •

Les discussions sur les incivilités ont été concentrées sur 3 axes :

- les **poubelles** et **déchets**
- les **déjections** canines
- les **infractions routières** (stationnements abusifs, sens interdits)
- l'interdiction des **pique-niques**

Concernant les poubelles, comme nous l'avions remonté lors d'une réunion précédente, certains habitants ne rentrent pas leur poubelle et les laissent sur le trottoir d'une semaine à l'autre.

Didier Mourgues remonte qu'aux Ibis les **poubelles** sont **ouvertes** et les **oiseaux** "piochent" dedans et sortent les déchets.

Ludovic Maetz informe que les **poubelles des IBIS** vont être **remplacées** par des poubelles de **tri** équipées de **couvercles**.

Anne-Marie Borderie mentionne les **sacs en plastique vert** des poubelles qui sont souvent **éventrés**. Il faudrait envisager de les remplacer par des sacs **plus solides** ou remplacer ces poubelles.

Victor Cossec rappelle que Julie Roman parlait de déplacer les poubelles des Ibis, il serait peut-être possible de les utiliser à la place des poubelles qui posent problème

Catherine Le Roux propose que nous prenions une **carte du quartier** pour **indiquer les points précis** où il y aurait besoin de **remplacer ou ajouter des poubelles**

En ce qui concerne les déchets, *Bruno Pagnoux* rappelle que certains habitants prennent la peine de nettoyer leur rue / quartier.

Plusieurs **“clean walk”** ont été organisées et il est également possible pour les habitants d’en organiser par eux-mêmes, la mairie fournit le matériel au responsable de la clean walk qui sera chargé de le rapporter.

La prochaine **“clean walk”** organisée par la mairie sera le **13/06 de 16h à 18h sur les pelouses derrière la gare du Vésinet Centre.**

Les **brigades vertes** quant à elles sont constitués de jeunes embauchés par la ville pour **nettoyer** dans les différents quartiers et faire de la **pédagogie**. Cs jeunes sont encadrés par un(e) agent(e) de la police municipale. Il serait bien que ces brigades vertes passent les soirs d’affluence pour faire de la pédagogie.

Sur certaines pelouses il y a des **bouteilles** et des **canettes** par terre qui ,notamment après le passage des tondeuses, laissent des **tessons et bouts de verres dangereux** pour les enfants et animaux de compagnie.

À côté du parking Veligo de la gare côté centre il y a régulièrement des r déchets qui restent parfois longtemps car c’est un lieu isolé.

• • •

Pour les **déjections canines**, il a été souligné un problème de **gestion des sacs noirs** qui sont soit déroulés, soit utilisés puis jetés dans les caniveaux.

La Police Municipale est-elle mandatée et effective sur la **verbalisation** des déjections canines ? Y a-t-il déjà eu des contraventions pour ce motif au Vésinet ? Il faut **vraiment verbaliser et relayer** dans la “presse” Vésigondine pour donner un écho à la sanction.

Des exemples de mesures prises ailleurs : À Naples on prend l’ADN des chiens pour verbaliser les propriétaires ; en Angleterre il y a des parcs pour

chiens, en Finlande il y a des parcs pour petits chiens et des parcs pour grands chiens!

Au Vésinet, il y a quelques “bacs à sables” (notamment près de l’Église) mais ceux -ci ne semblent pas être utilisés. L’adjointe à la condition animale est en train de mettre en place un **parc à chien** avec un **comportementalisme** canin. Ce sera gratuit la première fois.

• • •

En ce qui concerne les **infractions routières** :

Beaucoup d’automobilistes prennent les rues en **sens interdit** (notamment la rue Jean Laurent et la rue de Verdun). La **vidéo verbalisation** devrait permettre de sanctionner ces infractions

La rue Villebois-Mareuil à été mise en **sens unique** avec une **piste bidirectionnelle**. Le sens de circulation qui a été choisi est le bon, cela évite les stationnements en double file et croisement dangereux. Des **séparations physiques** seront installées entre la piste et la voie de circulation générale.

La rue **Henri Dunant** est fermée aux horaires d’entrées et sorties des écoles, certains automobilistes l’empruntent en **marche arrière** pour déposer leurs enfants au plus près. Il faut installer une **barrière de l’autre côté** pour empêcher ces comportements

En ce qui concerne les **stationnements**, certains véhicules stationnent **sur les trottoirs**, notamment des motos et scooter et des **véhicules de livraison** : c’est une **gêne pour** les piétons et cela **abîme** les trottoirs, surtout lorsqu’ils sont en simple revêtement stabilisé.

Il est proposé de faire du “**name & shame**” pour les véhicules de livraison. Mais cela mettrait encore plus de pression sur les livreurs (qui n’ont pas toujours de place pour livrer, comme par exemple sur la Place du marché) et n’encouragerait pas forcément aux bonnes pratiques.

Certains habitants transforment leur garage en bureau et stationnent leur véhicule dehors.

Il faut peut-être repenser la **carte de résident** qui ne limite pas le nombre de véhicules par foyer. L’ajout de **parcmètre** pourrait peut-être limiter ce genre de comportement (ou à défaut, rapporter de l’argent à la ville).

Beaucoup de stationnement devant la place de l'église, **sur les passages piétons et zébra interdits.**

Dans les rues à **stationnement alterné** semi-mensuel, il y a souvent des problèmes les jours qui suivent le changement de côté (notamment pour le passage des voitures poubelles). Les automobilistes ne savent pas à quelle heure déplacer leur voiture (**20h**). Une **tolérance** jusqu'à 12h le lendemain a été évoquée par Monsieur le Maire lors d'un live facebook mais cette tolérance paraît trop importante, il faudrait la **réduire** (à une heure dans la nuit par exemple).

Les **parkings de la ville** sont, contrairement à ce que l'on pourrait croire, bien **remplis**. Le parking Joffre est déjà quasiment plein. Il y a une **liste d'attente** pour le parking du théâtre ainsi que pour celui du marché. Pour ce dernier, un certain nombre de places libres sont conservées pour les jours de marché.

Les constructions récentes sont obligatoirement équipées de places de parking

• • •

Enfin nous avons parlé des **pique-niques**. Ils sont interdits mais il existe une **tolérance**. L'interdiction permet à la police municipale de **verbaliser les débordements** (regroupements important...). Il est possible de **tolérer** les pique-nique avec **pédagogie** de la police municipale sur des points précis.

Sur l'île des Ibis, **entre le restaurant et le tennis** il faut appliquer l'**interdiction** pour protéger les parterres de fleurs mais ailleurs il paraît difficile de faire appliquer cette interdiction alors que le pavillon des Ibis fait de la vente à emporter.

Retirer l'interdiction pour privilégier certains lieux risquerait d'attirer plus de monde et de complexifier la règle.

• • •

Pour finir nous sommes revenus sur les précédentes réunions :

En ce qui concerne la résidence étudiante :

- les attributions seront sous la responsabilité du gestionnaire de la résidence: **ARPEJ**.

- les idées de locaux commerciaux qui ont été proposées sont:
 - un bar/jeux dans l'esprit du dernier bar
 - un fable
 - un café style "Starbucks"/"Costa"
 - une mercerie

Bruno Pagnoux est en contact avec un restaurateur habitant le Vésinet qui pourrait être intéressé.

Un café du type café littéraire ou l'on peut grignoter, boire des boissons chaudes... pourrait plaire. Il pourrait également se "transformer" en bar (ou bar/jeux) le soir. Un foyer est déjà prévu pour les habitants de la résidence mais cela permettrait aux autres jeunes d'en profiter.

Il faut fournir des **exemples d'enseignes** existantes et les envoyer par mail à *Victor Cossec* qui les transmettra à Mme Vicq-Appas.

- Pour les mobilités il faut relire et éventuellement annoter le document présent sur le drive afin que Victor puisse le transmettre à Mr Faoussi

• • •

Questions Diverses:

Anne-Marie Borderie : Quand est prévue l'ouverture de l'**atelier de réparation** au Vésinet - le Pecq ?

=> **Pas de date** connue, il faut démolir le bâtiment de l'ancienne gare avant.

Il y a une station de réparation avec un pied d'atelier et quelques outils derrière la gare du Vésinet Centre (côté pelouse).

Samedi il y a une opération de **marquage vélo rue Thiers**

(<https://www.levesinet.fr/actualite/un-nouvel-atelier-gratuit-de-marquage-velo/>)

Victor Cossec: Je n'ai pas eu de réponse de l'association ACRENA concernant le passage des avions au-dessus du Vésinet. Il semblerait que nous soyons sous une zone d'attente de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

Stephanie Allen:

- l'augmentation des **frais de cantine** a fait beaucoup de mécontents.
- les travaux du "street workout" sont bruyants

- le **nettoyage du marché** n'est pas suffisant, les rues adjacentes sont sales, notamment lorsqu'il y a du vent. Auparavant, il y avait un nettoyage au **jet d'eau**, notamment pour les stands de poissonnerie ; ce n'est plus le cas, il y a uniquement un ramassage au balai. Ces problèmes de nettoyage sont surtout après les marchés du week-end qui sont plus importants que ceux du mardi.

Pour information :

- Le nettoyage de la place après le marché incombe au délégataire du marché.
- Le nettoyage des rues adjacentes est de la responsabilité de la ville.
- Le contrat avec SUEZ arrive à expiration, c'est l'occasion de négocier et d'insister sur le besoin de nettoyage.

Bruno Pagnoux: le **nettoyage** est souvent effectué avec de gros **engins bruyants**: beaucoup de moyens pour des **résultats décevants**. Ces engins doivent contourner les véhicules en stationnement et ne peuvent donc nettoyer une partie de la rue.

=> La ville remplace les souffleurs thermiques par des **souffleurs électriques**. Les camions doivent être accompagné par une personne à pied équipée d'un souffleur pour dégager les déchets inaccessibles au camion.

Il y a **8 opérations annuelles de ramassage des feuilles** entre octobre et mars, une réflexion est en cours pour avancer cette période.

Stéphanie Allen: Certains automobilistes **coupent** par la **place du marché** car il n'y a plus de plot pour les en empêcher. Certains prennent aussi la place et même certains rond points en sens inverse

=> il faut remettre des **plots**.

Veronique Carrara: Derrière le **théâtre** une résidente de la résidence Jean Laurent a trouvé un **sachet de bonbonne de gaz**. Le street workout va permettre de déplacer le spot.

Ludovic Maetz: Les 20 et 27 juin ont lieu les **élections départementales et régionales**. Cela nécessite un double bureau de vote et il y a donc **besoin d'assesseurs** supplémentaires. Il est possible de s'inscrire sur le site de la mairie ou de m'envoyer directement un mail.

Pour conclure nous avons évoqué quelques points concernant la **réunion publique** qui devrait avoir lieu le **23 Juin**. Nous sommes en **attente** d'une **salle**, la réunion est entre deux tours des élections et certaines salles seront occupées par les bureaux de vote. Au cas où nous ne pourrions trouver une salle, la réunion publique sera reportée à la rentrée.

Il faudra annoncer en début de séance que nous ne pourrons couvrir tous les sujets, qu'ils viendront avec le temps et que nous acceptons les propositions.

La prochaine réunion se tiendra le **17 juin à 18h30** et aura pour but de **préparer la réunion publique**.

Fin de la réunion à 20h30